



## BUREAU COMMUNAUTAIRE

DU 21 MAI 2019



PROCES VERBAL N°5



## BUREAU COMMUNAUTAIRE

**SEANCE DU 21 MAI 2019**  
**à Thouars – Centre Prométhée**  
**Date de la convocation : 15 mai 2019**

Transmis en Sous-  
Préfecture le :

Retour le :

Affiché le :

Nombre de délégués en exercice : **42**  
Présents : **32**  
Excusé avec procuration : /  
Absents : **10**  
Votants : **32**

**Secrétaire de la séance : M. André BEVILLE.**

**Présents :** Président : M. PAINEAU - Vice-Présidents : MM. DORET, BLOT, BONNEAU, CLAIRAND, MORICEAU R, SINTIVE, BEVILLE, RAMBAULT, CHARRE, JOLY, GIRET et Mme ARDRIT Délégués : MM. ROCHARD S., BAPTISTE, SAUVETRE, Mme ENON, MM. GREGOIRE, ROCHARD C., MEUNIER, Mme GELEE, MM. MORICEAU C., DUHEM, COLLOT, BOULORD, Mme RIVEAULT, MM. NERBUSSON, COCHARD, Mme GRANGER, M. MILLE, Mme RENAULT, M. DUGAS.

**Excusé avec procuration : /**

**Absents :** MM. DECHEREUX, BIGOT, Mme BABIN, MM. BREMAND, PETIT, PINEAU, HOUTEKINS, FOUCHEREAU, Mme ROUX, M. FERJOU.

Le compte-rendu de la présente séance a été affiché conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

Il procède à l'approbation du Procès Verbal de la séance du 9 avril 2019.

# ORDRE DU JOUR

## **II – PÔLE AFFAIRES CULTURELLES**

### **2) – Lecture Publique (LP) :**

BC.2019-05-21-LP01 - Réseau Lecture - Demande de subvention pour le prix littéraire Bouilles de Lecteurs (SOFIA).

## **III – PÔLE SPORTS - EDUCATION ET JEUNESSE**

### **1) – Sports (S) :**

BC.2019-05-21-S01 - Espace aquatique "Les Bassins du Thouet" - Tarification pour l'accès à l'équipement pour la période du 1er juin 2019 au 30 septembre 2019.

BC.2019-05-21-S02 - Espace aquatique "Les Bassins du Thouet" - Grille tarifaire des produits vendus au kiosque pour la saison estivale 2019.

BC.2019-05-21-S03 - Piscine de Saint-Varent - Tarification pour l'accès à l'équipement pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

## **IV – PÔLE RESSOURCES TECHNIQUES**

### **3) – Déchets ménagers (DM) :**

BC.2019-05-21-DM01 - Adhésion au groupement de commandes pour la caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) des adhérents du SMITED.

BC.2019-05-21-DM02 - Contractualisation avec Poitou Polystyrène pour la collecte et le recyclage du polystyrène expansé pour la période 2019-2021.

**BC.2019-05-21-LP01 – LECTURE PUBLIQUE – RESEAU LECTURE - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PRIX LITTERAIRE BOUILLES DE LECTEURS (SOFIA).**

La Communauté de Communes porte le prix littéraire "Bouilles de Lecteurs" pour sa cinquième édition sur l'année scolaire 2018-2019. Ce prix est accompagné d'une période festive tout public composée de rencontres avec les auteurs, d'ateliers, de lectures, de spectacles vivants, dans les bibliothèques du réseau.

Le prix est porté à 40 % par la collectivité, et inclus dans le Contrat Territoire Lecture.

D'autres subventions sont cependant sollicitées pour obtenir un budget global de fonctionnement de 30 000 € annuel. C'est notamment la semaine festive "Lire aux éclats" et les rencontres avec les auteurs qui sont aidées par ces organismes.

La Sofia, Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit, est une société civile de perception et de répartition de droits, administrée à parité par les auteurs et les éditeurs dans le domaine exclusif du Livre. Seule société agréée par le ministre chargé de la Culture pour la gestion du droit de prêt en bibliothèque, la Sofia perçoit et répartit le droit de prêt en bibliothèque. Avec une partie des droits perçus, la Sofia finance des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des auteurs et des artistes.

C'est dans ce cadre qu'une demande de subvention a été faite auprès de la Sofia pour l'aide à l'accueil d'auteurs lors de la semaine Lire aux éclats. Cette demande de subvention a d'ores et déjà été acceptée à hauteur de 3 200 €.

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- d'approuver les demandes de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Sofia,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à accomplir toutes les démarches en ce sens et à signer toutes les pièces nécessaires.

**Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.**

**BC.2019-05-21-S01- SPORTS - ESPACE AQUATIQUE "LES BASSINS DU THOUET" TARIFICATION POUR L'ACCÈS A L'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019**

Depuis l'ouverture des Bassins du Thouet, deux grilles tarifaires ont été établies selon les périodes, automne - hiver et printemps - été.

En effet, pendant la saison estivale, les tarifs augmentent, cette hausse étant justifiée par les prestations supplémentaires proposées aux utilisateurs (aires de jeux et pique-nique, activités eaux extérieures).

La délibération du 10 juillet 2018 dite "hivernale" actait la tarification pour l'accès à l'équipement pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 mai 2019.

Pour cette nouvelle période, il est proposé de conserver les tarifs de l'été 2018 en incluant de nouveaux tarifs correspondant à de nouveaux services proposés (locations, stages sportifs,...) et en excluant certains tarifs non utilisés.

Une gratuité adulte sera offerte aux centres de loisirs du Thouarsais pour 8 enfants et non plus pour 10.

Il convient de préciser que les entrées piscine et autres activités mises en place au sein des bassins ne sont pas assujetties à la TVA, seules sont concernées par l'assujettissement à la TVA les activités hors bassins (fitness).

Les tarifs comprenant des formules incluant des activités assujetties et des activités non assujetties sont assujetties à la TVA de la manière suivante :

- Tarif CE 100 entrées adultes + sauna/hammam : assujettissement sur 5 % du montant HT
- Tarifs remise en forme humide/accès bassin ludique : assujettissement sur 5 % du montant HT
- Tarifs remise en forme sèche et humide/accès bassin ludique : assujettissement sur 15 % du montant HT

Les tarifs d'accès à l'espace aquatique "Les Bassins du Thouet" pour la période du 1<sup>er</sup> Juin 2019 au 30 septembre 2019 sont définis comme suit :

**TARIFICATION POUR L'ESPACE AQUATIQUE "LES BASSINS DU THOUET" VALABLE du 1<sup>er</sup> Juin au 30 septembre 2019**

\* Adulte : + de 16 ans

\*\* Enfant : 3 à 16 ans

\*\*\* accès à tous les équipements (sauna-hamman-douches + bassin)

Centres de loisirs du Thouarsais : 1 entrée accompagnateur gratuite pour 8 enfants

<b>CONTRÔLE ACCÈS (ABONNEMENT)</b>	<b>Propositions été 2018</b>	<b>Propositions été 2019</b>	<b>TOTAL HT</b>
1 bracelet	5,00	5,00	
<b>ACCES BASSINS</b>			
1 entrée adulte *	5,30	5,30	
5 entrées adultes*	25,20	25,20	
10 entrées adulte *	47,90	47,90	
100 entrées adultes - <b>CE</b> (bassins)	431,50	431,50	
100 entrées adultes *** - <b>CE</b> (sauna/hammam/douches + bassins)	500,00	500,00	476,19
1 entrée enfant **	3,50	3,50	
5 entrées enfants **	16,60	16,60	
10 entrées enfant **	32,20	32,20	
100 entrées enfants <b>CE</b> **	310,00	310,00	
enfant moins de 3 ans	gratuit	gratuit	
1 entrée demandeurs d'emploi, étudiants	3,80	3,80	
1 entrée centre de loisirs	3,10	3,10	
carte horaire 25 h	88,70	88,70	
<b>SEANCES ANIMATIONS</b>			
1 séance	8,20	8,20	
5 séances	38,80	38,80	
10 séances	73,50	73,50	
<b>APPRENTISSAGE - PERFECTIONNEMENT</b>			
1 séance	8,20	8,20	
10 séances (balisage de 6 semaines)	71,50	71,50	
<b>JARDIN AQUATIQUE / BEBES NAGEURS</b>			
1 séance	4,60	4,60	
<b>REMISE EN FORME SECHE (FITNESS / CARDIO)</b>			
1 séance	5,60	5,60	4,67
10 séances	50,50	50,50	42,08
1 entrée demandeurs d'emploi, étudiants	4,40	4,40	3,67
abonnement mensuel	47,00	47,00	39,17
abonnement trimestriel	123,50	123,50	102,92
abonnement annuel matin	143,00	143,00	119,17
abonnement enfant	110,00	110,00	91,67
<b>REMISE EN FORME HUMIDE (SAUNA / HAMMAM / DOUCHES EMOTIONNELLES) + BASSIN LUDIQUE</b>			
1 entrée***	6,20	6,20	5,39
10 entrées***	55,00	55,00	47,83
1 entrée demandeurs d'emploi, étudiants***	5,10	5,10	4,43

<b>REMISE EN FORME (SECHE ET HUMIDE) + BASSIN LUDIQUE</b>			
1 séance	8,00	8,00	6,96
10 séances	70,70	70,70	61,48
1 entrée demandeurs d'emploi, étudiants	6,90	6,90	6,00
abonnement annuel	392,70	392,70	341,48
abonnement annuel matin	193,00	193,00	167,83
<b>UTILISATION HORAIRE - BASSIN</b>			
2 lignes d'eau de 25m sur 2m50	40,00	40,00	
bassin complet	80,00	80,00	
<b>UTILISATION HORAIRE COLLEGES ET LYCEES</b>			
bassin complet	40,00	40,00	
<b>FORMULE ANNIVERSAIRE</b>			
par personne	10,00	10,00	
formule Animation	10,00	10,00	
nocturne adulte* à partir de 19h00	5,00	4,00	
nocturne enfant** à partir de 19h00	3,00	3,00	
forfait famille (2 adultes + 3 enfants maximum)	15,60	15,60	
Location salle réunion 1/2 journée		31,50	
Location salle de réunion journée		52,00	
Location horaire de bassin avec surveillance		250,00	
Location horaire de l'établissement avec personnel		550,00	
Stage sportif (1/2 journée réunion et 3 lignes d'eau)		250,00	
Stage sportif (journée réunion et 3 lignes d'eau)		450,00	

Le remboursement des entrées, séances ou abonnements pourra être sollicité en cas de maladie ou de déménagement sur présentation d'un justificatif.

Vu l'avis favorable de la commission n°2 du 17 avril 2019,

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- de valider la nouvelle grille de tarification pour l'accès à l'espace aquatique "les Bassins du Thouet" valable du 1<sup>er</sup> Juin 2019 au 30 septembre 2019,
- d'autoriser le Président ou le Vice-président délégué à accomplir toutes les démarches en ce sens.

**Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.**

**BC.2019-05-21-S02 - SPORTS - ESPACE AQUATIQUE "LES BASSINS DU THOUET" - GRILLE TARIFAIRE DES PRODUITS VENDUS AU KIOSQUE POUR LA SAISON ESTIVALE 2019.**

A chaque saison estivale, soit du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, le kiosque des BDT ouvre ses portes au public. Ce service supplémentaire au sein de l'équipement aquatique propose aux usagers des glaces, boissons, confiseries.. mais aussi des sandwiches, salades, paninis lors des déjeuners.

Pour cet été, nous renouvelons cette même prestation en faisant évoluer la carte de suggestion.

En effet, plusieurs nouveautés seront proposées aux utilisateurs cette saison notamment la vente de frites, de crêpes au chocolat, de hot dog mais aussi des menus "spécial soirée" lors des nocturnes.

Il convient donc de mettre en place une grille tarifaire à cet effet. Par mesure de simplification, les tarifs indiqués ci-dessous ont été harmonisés selon les produits :

<b>KIOSQUE</b>				
<b>PRODUITS</b>	<b>Proposition Tarifs 2018 HT En €</b>	<b>Proposition Tarifs 2018 TTC En €</b>	<b>Proposition Tarifs 2019 HT En €</b>	<b>Proposition Tarifs 2019 TTC En €</b>
<b>TVA 5,5 %</b>				
Boisson sucrée	1,42	1,50	1,42	1,50
Eau (50cl)	0,47	0,50	0,47	0,50
Sachet de chips	1,90	2,00	1,90	2,00
Crème glacée (petite)	0,95	1,00	0,95	1,00
Crème glacée (moyenne)	1,42	1,50	1,42	1,50
Crème glacée (grande)	1,90	2,00	1,90	2,00
Crème glacée (magnum)	2,37	2,50	2,37	2,50
Crème glacée (gateau)	2,84	3,00	2,84	3,00
Crème glacée (très grande)	3,32	3,50	3,32	3,50
<b>TVA 10 %</b>				
Cocktails et smoothies	3,18	3,50	3,64	4,00
Boisson chaude	0,91	1,00	0,91	1,00
Viennoiserie (petite)	1,36	1,50	0,91	1,00
Viennoiserie (moyenne)	2,27	2,50	1,80	2,00
Viennoiserie (grande)	2,70	3,00	2,70	3,00
Crepe au chocolat			2,27	2,50
Panini au chocolat	3,18	3,50	3,64	4,00
Frites			2,27	2,50
Croque Monsieur	3,18	3,50	3,64	4,00
Hot dog			3,64	4,00
Formule enfant : 1 croque Monsieur + 1 cornetto ou 1 Beignet	3,64	4,00	5,00	5,50
Sandwich – Panini	5,00	5,50	5,00	5,50
Salade composée (chèvre, poulet...) XXL	5,00	5,50	5,45	6,00
Panini + boisson + cornetto	5,00	5,50	6,36	7,00
Salade XXL + boisson + cornetto	5,45	6,00	7,27	8,00
Menus spécial soirée			9,10	10,00
<b>TVA 20 %</b>				
Confiseries (barres sucrées et bonbons)	0,83	1,00	0,83	1,00

Vu l'avis favorable de la commission n°2 Sports/Éducation/Jeunesse du 17 avril 2019,

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- de valider la grille tarifaire ci-dessus des produits vendus au kiosque de l'équipement aquatique "Les Bassins du Thouet" pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 30 septembre 2019.
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à accomplir toutes les démarches en ce sens et à signer toutes les pièces nécessaires.

**Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.**

**BC.2019-05-21-S03 – SPORTS – PISCINE DE SAINT-VARENT - TARIFICATION POUR L'ACCÈS A L'ÉQUIPEMENT  
POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOÛT 2020.**

Chaque année, pour la nouvelle saison sportive, une tarification est établie pour les droits d'accès à la piscine de Saint Varent.

La commission Sport-Éducation-Jeunesse, réunie le mercredi 17 avril 2019, a validé les tarifs ci-dessous en proposant une augmentation de 2,5 % pour les tarifs suivants :

- entrées enfants/adultes,
- forfait famille,
- 1 séance de cours de natation,
- tarifs animations / activités encadrées.

De plus, pour garder une cohérence avec les tarifs des Bassins du Thouet, les tarifs "location de bassin à l'heure" et "utilisation de 2 lignes d'eau à l'heure" sont alignés sur ceux pratiqués aux BDT (à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019).

Une gratuité adulte sera offerte aux centres de loisirs du Thouarsais pour 8 enfants et non plus pour 10.

Les tarifs d'accès à la piscine de Saint-Varent pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020 sont définis comme suit :

<b>Tarif piscine de Saint Varent</b> <i>Ce tarif rentrera en vigueur au 01/09/2019</i>		
<b>Centres de loisirs du Thouarsais : 1 entrée accompagnateur gratuite pour 8 enfants</b>	<b>TARIFS 2018-2019 En €</b>	<b>TARIFS 2019-2020 En €</b>
<b>Enfants, jeunes de moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants, personnel COS</b>		
Le ticket	1,95	2,00
Le carnet de 10 tickets	14,30	14,70
<b>Adultes</b>		
Le ticket	3,10	3,20
Le carnet de 10 tickets	25,50	26,20
<b>Forfait famille</b>		
Créneau de 2h le samedi (3 à 5 personnes)	4,80	4,90
<b>Groupes</b>		
Centre de loisirs (animateurs CCT gratuits), entrée individuelle	1,55	1,55
Ecoles primaires, entrée individuelle	2,40	2,40
<b>Accessoires</b>		
Ventes de bonnets de bain	3,00	3,00
<b>Cours de natation</b>		
La séance	8,20	8,40
Forfait de 10 séances	73,50	73,50
<b>Animations / Activités encadrées</b>		
La séance	7,35	7,50
Forfait 10 séances	61,20	62,80
<b>Utilisation horaire bassin</b>		
Location de bassin complet à l'heure		82,00
2 Lignes d'eau à l'heure	32,00	41,00
Location horaire pour les collèves et lycées	26,00	26,00

Le remboursement des droits d'adhésion pourra être sollicité en cas de maladie ou de déménagement sur présentation d'un justificatif.

Vu l'avis favorable de la commission n°2 Sports/Éducation/Jeunesse du 17 avril 2019,

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- de valider la grille de tarification pour l'accès à la piscine de Saint-Varent valable sur la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à accomplir toutes les démarches en ce sens.

**Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.**

**BC.2019-05-21-DM01 - DECHETS MENAGERS - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA CARACTERISATION DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMR) DES ADHERENTS DU SMITED**

La Communauté de Communes du Thouarsais est engagée depuis plusieurs années dans un programme de réduction des déchets ménagers. En 2019, la collectivité poursuit cette démarche à travers la co-construction d'un nouveau programme dit PLPDMA : Programme Local Pour la réduction des Déchets Ménagers et Assimilés. Dans ce cadre, la connaissance de la composition des ordures ménagères est un atout pour identifier les leviers d'action à mettre en œuvre. La caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) consistant à établir et à trier plusieurs échantillons représentatifs selon une norme de l'ADEME, permet d'établir cette composition de manière très fine et de déterminer ainsi les leviers de réduction des déchets les plus pertinents.

L'ensemble des collectivités adhérentes au SMITED étant intéressé pour lancer une campagne de caractérisations, il est proposé de constituer un groupement de commandes pour le compte des 7 collectivités suivantes :

- la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais ;
- la Communauté de Communes du Mellois en Poitou ;
- la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine ;
- la Communauté de Communes du Thouarsais ;
- le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine ;
- la Communauté de Communes de Val de Gâtine ;
- la Communauté de Communes Airvaudais Val du Thouet ;

Il s'agit de passer un marché de prestations de service dont le lancement est prévu le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Ce groupement de commandes permettra notamment d'obtenir des tarifs préférentiels en plus de la participation de l'ADEME (subvention à hauteur de 50 % des dépenses). Pour la Communauté de Communes du Thouarsais, le coût de cette prestation est estimé à 7.500 € hors subvention. Les caractérisations pourront avoir lieu dès la notification du marché prévue courant septembre 2019.

A cette fin, une convention constitutive de ce groupement de commandes est proposée en annexe afin de fixer les engagements du SMITED désigné comme coordonnateur. Ce dernier s'engage à assurer la procédure de mise en concurrence ainsi que l'attribution, la signature et la notification des marchés publics dans le respect de la réglementation.

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- d'adhérer au groupement de commandes pour la caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant le SMITED coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans la convention,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

**Décisions du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.**

**BC.2019-05-21-DM02 – DECHETS MENAGERS - CONTRACTUALISATION AVEC POITOU POLYSTYRÈNE POUR LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DU POLYSTYRÈNE EXPANSÉ POUR LA PÉRIODE 2019-2021**

Depuis juin 2016, la Communauté de Communes du Thouarsais a mis en place dans l'ensemble de ses déchèteries une filière de collecte et de recyclage des déchets de polystyrène expansé (PSE) avec l'entreprise Poitou Polystyrène localisée à Payre dans la Vienne (86). L'entreprise collecte, transforme et valorise le PSE collecté en garnissage de produits finis types coussins, poires ou poufs sur son site de Payre.

Le contrat présenté en annexe a pour vocation de contractualiser avec l'entreprise Poitou Polystyrène pour une durée de 2 ans sur la période du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2021 (renouvelable 1 fois).

Le coût moyen annuel pour la collecte, le regroupement et le recyclage du PSE issu de nos déchèteries est estimé à 5.500 € TTC pour la prise en charge de près de 700 m<sup>3</sup>.

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- de contractualiser avec Poitou Polystyrène pour la reprise du polystyrène expansé collecté en déchèterie pour une durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 (renouvelable 1 fois) ;
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer le contrat et tous les documents nécessaires relatifs à cette affaire.

**Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.